http://www.m.inegalites.fr/Les-sports-d-hiver-une-pratique-de-privilegies



Les sports d'hiver, une pratique de privilégiés

- Thèmes - Modes de vie -



Publication date: mercredi 7 février 2024

Creation date: 17 février 2015

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

Les sports d'hiver, une pratique de privilégiés

Seuls 9 % des Français partent en vacances l'hiver à la montagne entre décembre et mars selon les données 2023 du Crédoc [1]. Ce niveau est quasiment le même que lors de la précédente enquête en 2010.

Dans ce domaine, les écarts sont très grands entre milieux sociaux. 20 % des cadres et 17 % des hauts revenus [2] vont en vacances d'hiver vers les sommets. C'est le cas seulement de 6 % des catégories populaires, ouvriers et employés, ou des bas revenus (inférieurs à 1 350 €). « Le profil des amateurs de sports d'hiver est plutôt aisé, jeune, urbain », résume le Crédoc.

Pour partir en vacances l'hiver, où que ce soit, il faut d'abord disposer de suffisamment de congés. Les cinq semaines annuelles de la majorité des salariés ne laissent pas beaucoup de marge pour cela. Il faut aussi avoir un niveau de revenus conséquent. Quant à partir skier, c'est une autre affaire. Les tarifs pour pratiquer le ski alpin sont prohibitifs, même si une partie des salariés des grandes entreprises disposent du soutien financier d'un comité d'entreprise et que d'autres utilisent leurs <u>réseaux familiaux ou d'amis</u> pour limiter leurs dépenses. Au total, selon l'Injep, seuls 11 % des Français pratiquent le ski alpin ou le snowboard au moins une fois dans l'année (données 2019-2020).

Voyager en hiver s'inscrit aussi dans le cadre de loisirs propres aux catégories favorisées. On part d'autant plus en cette saison qu'on a l'habitude d'aller au cinéma, de rencontrer fréquemment des amis ou que l'on pratique régulièrement un sport. Réservés à des populations aisées et friandes d'activités en tous genres, partir plusieurs fois en vacances dans l'année constitue un signe fort de distinction sociale.

Les sports d'hiver occupent l'espace médiatique parce que le tourisme est un enjeu économique, mais aussi parce que le ski fait partie des pratiques prisées par les catégories favorisées. La fréquentation des stations se ski [3] se maintient car les catégories qui profitent de la neige ne sont pas concernées par les difficultés du marché du travail et parce que l'inflation a un faible impact sur leur niveau de dépenses. Au total, les recettes des stations ne cessent de progresser.

De début décembre à fin mars. Lecture : 20 % des cadres partent à la montagne en hiver.

Source : Crédoc - Données 2023 - © Observatoire des inégalités Graphique Données

De début décembre à fin mars. **Lecture** : 17 % des personnes dont les revenus dépassent 2 900 euros par foyer partent à la montagne en hiver.

Source : Crédoc - Données 2023 - © Observatoire des inégalités

Graphique Données

Photo / © Patrick Poendl - Fotolia.com

[1] « Moins d'un Français sur dix part aux sports d'hiver », Sandra Hoibian, Note de synthèse n°40, Crédoc, janvier 2024.

Les sports d'hiver, une pratique de privilégiés
[2] Supérieurs à 2 900 euros mensuels par foyer.
[3] Voir les données des <u>Domaines skiables de France</u> .